

Réf: Dossier 266557

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAXINT »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU DJOROBITE
1, Lot 155B, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date 13/11/2023 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 14/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAXINT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- ENSEIGNEMENT
- CONSULTANCE
- FORMATION
- ETUDE
- RECHERCHE
- DEVELOPPEMENT
- ASSISTANCE
- DIVERS
- TOUTES PRESTATIONS E SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU DJOROBITE 1, Lot 155B, Ilot 17

Dirigeant(s) M BROU REMI N'GUETTA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12694 du 23/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83068/GTCA/RC/2023 du 23/11/2023

